

10.

Monsieur. Le Sieur de Beverdrecht porteur de ce  
mot, ~~est~~ parent de ma femme, ayant d'is sa Jeunesse  
porte' les armes, et pour son merite deservy long temps  
une Lieutenance, et par trois fois este' sur la denomi-  
nation de Cap<sup>ne</sup>, aux parolle de feu Monseig. le Prince  
d'orange, qu'il seroit avance' à la premiere occasion  
qui s'en presenteroit; maintenant que pour la quatriesme  
fois il a pleu à Miss. les Estatz de Zeelande le  
qualifier p<sup>r</sup> le respect de la memoire de feu son  
pere, qui a dignement seruy, et p<sup>r</sup> celuy de sa  
propre personne, ~~et~~ le nommer de recdes pour estre  
represente' à l'election de Monseig. le Prince d'orange,  
bons m'obligeréz, Monsieur, grandement. s'il vous plait  
luy moyenner qu'il se puisse presenter devant son Ex<sup>te</sup>,  
et favoriser sa pretension et esperance d'un petit  
mot de bré recommandaon, dont bons rapporteréz  
le gré qui se doit, et avanceréz une personne  
qui fera bien aise de bons tesmigner de la gratitude.  
à quy me confiant, ie v<sup>us</sup> renouvelle l'assurance  
de mon affection à demeurer

15

Monsieur;

Vre humble et tresaffne  
serviteur  
Jan van der Meer

le 20<sup>e</sup> d'octobre 1625.







*Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.*



A Monsieur

Monsieur de Sylecom & Secretaire  
de Monseigneur le Prince d'Orange.